

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 15 avril 2021 à 19h30 en visioconférence en utilisant l'audio à Lac-des-Seize-Îles. Sont présents, madame la conseillère France Robillard Pariseau et messieurs les conseillers David Estall, Claude Pariseau et Michel Roch formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, René Pelletier.

Madame Katia Morin, Directrice générale et secrétaire-trésorière, également présente, agit comme greffière.

Absents : madame la conseillère Corina Lupu et monsieur le conseiller Daniel Filiatrault.

Monsieur le maire René Pelletier souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 19h30.

2021-04-72

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 avril 2021

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé par la directrice générale ;

IL EST PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit modifié de la manière suivante :

Report des points suivants :

- 16. Dépôt du procès-verbal du CCU tenu le 1^{er} avril 2021
- 18. Avis de motion pour la modification des règlements relativement aux stationnements
- 19. Dépôt du projet de règlement numéro 2021-02 modifiant le Règlement SQ-2019-01 CIRCULATION STATIONNEMENT PAIX ET BON ORDRE
- 22. Octroi de contrat pour la réfection des chemins 2021 - Uniroc

Retrait du point suivant :

- 20. Autorisation pour le dépôt d'une demande d'aide financière au PPA-CE 2021

ET

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que modifié et tel que reproduit ci-dessous :

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 avril 2021
2. Tenue de la séance à huis clos et enregistrement de la séance du 15 avril 2021
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2021
4. Approbation des comptes
5. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2021
6. Dépôt de l'extrait du registre public des déclarations des dons et autres avantages faites par un membre du conseil pour l'année 2019
7. Dépôt des états financiers 2020 et du rapport du vérificateur externe
8. Affectation du surplus budgétaire
9. Contribution financière à l'Association des Amis du lac pour leur projet intitulé Évaluation des tendances écologiques / biologiques pour le Lac-des-Seize-Îles

10. Autorisation de paiement de la facture de l'Association des Amis du lac pour le rapport écologique « Mini Biofilia »
11. Autorisation pour le dépôt d'une demande d'aide financière au FRR – Volet 2
12. Approbation de la reddition de compte dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration - dossier #00027504-1
13. Autorisation d'achat du logiciel d'antivirus pour le serveur
14. Assurances – ajout de la protection Cyber risques
15. Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme
16. Dérogation mineure pour la propriété située au 35, rue Larose
17. Demande au MTQ pour des aménagements sécuritaires sur la 364
18. Démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière
19. Nomination de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim
20. Offre d'emplois étudiants
21. Autorisation de signature du Protocole d'entente relative à l'octroi d'une aide financière à la Coopérative de solidarité des 4 Pôles pour l'année 2021 – Opération de la navette
22. Renouvellement des licences d'antivirus
23. Proposition de services pour l'arrachage de myriophylle à épi dans la Baie Hammond au Lac-des-Seize-Îles
24. Affaires nouvelles
25. Documents déposés
26. Période de questions
27. Levée de la séance

2021-04-73

2. Tenue de la séance à huis clos et enregistrement de la séance du 15 avril 2021

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours ;

CONSIDÉRANT QUE l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 29 mars 2020 par le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020, jusqu'au 7 avril 2020 par le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020, jusqu'au 16 avril 2020 par le décret numéro 418-2020 du 7 avril 2020, jusqu'au 24 avril 2020 par le décret numéro 460-2020 du 15 avril 2020, jusqu'au 29 avril 2020 par le décret numéro 478-2020 du 22 avril 2020, jusqu'au 6 mai 2020 par le décret numéro 483-2020 du 29 avril 2020, jusqu'au 13 mai 2020 par le décret numéro 501-2020 du 6 mai 2020, jusqu'au 20 mai 2020 par le décret numéro 509-2020 du 13 mai 2020, jusqu'au 27 mai 2020 par le décret numéro 531-2020 du 20 mai 2020, jusqu'au 3 juin 2020 par le décret numéro 544-2020 du 27 mai 2020, jusqu'au 10 juin 2020 par le décret numéro 572-2020 du 3 juin 2020, jusqu'au 17 juin 2020 par le décret numéro 593-2020 du 10 juin 2020, jusqu'au 23 juin 2020 par le décret numéro 630-2020 du 17 juin 2020, jusqu'au 30 juin 2020 par le décret numéro 667-2020 du 23 juin 2020, jusqu'au 8 juillet 2020 par le décret numéro 690-2020 du 30 juin 2020, jusqu'au 15 juillet 2020 par le décret numéro 717-2020 du 8 juillet 2020, jusqu'au 22 juillet 2020 par le décret numéro 807-2020 du 15 juillet 2020, jusqu'au 29 juillet 2020 par le décret numéro 811-2020 du 22 juillet 2020, jusqu'au 5 août 2020 par le décret numéro 814-2020 du 29 juillet 2020, jusqu'au 12 août 2020 par le décret numéro 815-2020 du 5 août 2020, jusqu'au 19 août 2020 par le décret numéro 818-2020 du 12 août 2020, jusqu'au 26 août 2020 par le décret numéro 845-2020 du 19 août 2020, jusqu'au 2 septembre 2020 par le décret numéro 895-2020 du 26 août 2020, jusqu'au 9 septembre 2020 par le décret numéro 917-2020 du 2 septembre 2020, jusqu'au 16

septembre 2020 par le décret numéro 925-2020 du 9 septembre 2020, jusqu'au 23 septembre 2020 par le décret numéro 948-2020 du 16 septembre 2020, jusqu'au 30 septembre 2020 par le décret numéro 965-2020 du 23 septembre 2020, jusqu'au 7 octobre 2020 par le décret numéro 1000-2020 du 30 septembre 2020, jusqu'au 14 octobre 2020 par le décret numéro 1023-2020 du 7 octobre 2020, jusqu'au 21 octobre 2020 par le décret numéro 1051-2020 du 14 octobre 2020, jusqu'au 28 octobre 2020 par le décret numéro 1094-2020 du 21 octobre 2020, jusqu'au 4 novembre 2020 par le décret numéro 1113-2020 du 28 octobre 2020, jusqu'au 11 novembre 2020 par le décret numéro 1150-2020 du 4 novembre 2020, jusqu'au 18 novembre 2020 par le décret numéro 1168-2020 du 11 novembre 2020, jusqu'au 25 novembre 2020 par le décret numéro 1210-2020 du 18 novembre 2020, jusqu'au 2 décembre 2020 par le décret numéro 1242- 2020 du 25 novembre 2020, jusqu'au 9 décembre 2020 par le décret numéro 1272-2020 du 2 décembre 2020, jusqu'au 18 décembre 2020 par le décret numéro 1308-2020 du 9 décembre 2020, jusqu'au 25 décembre 2020 par le décret numéro 1351-2020 du 16 décembre 2020, jusqu'au 1er janvier 2021 par le décret numéro 1418-2020 du 23 décembre 2020, jusqu'au 8 janvier 2021 par le décret numéro 1420-2020 du 30 décembre 2020, jusqu'au 15 janvier 2021 par le décret numéro 1-2021 du 6 janvier 2021, jusqu'au 22 janvier 2021 par le décret numéro 3-2021 du 13 janvier 2021, jusqu'au 29 janvier 2021 par le décret numéro 31-2021 du 20 janvier 2021, jusqu'au 5 février 2021 par le décret numéro 59-2021 du 27 janvier 2021, jusqu'au 12 février 2021 par le décret numéro 89-2021 du 3 février 2021, jusqu'au 19 février 2021 par le décret numéro 103-2021 du 10 février 2021, jusqu'au 26 février 2021 par le décret numéro 124-2021 du 17 février 2021, jusqu'au 5 mars 2021 par le décret numéro 141-2021 du 24 février 2021, jusqu'au 12 mars 2021 par le décret numéro 176-2021 du 3 mars 2021, jusqu'au 19 mars 2021 par le décret numéro 204-2021 du 10 mars 2021, jusqu'au 26 mars 2021 par le décret numéro 243-2021 du 17 mars 2021, jusqu'au 2 avril 2021 par le décret numéro 291-2021 du 24 mars 2021 et jusqu'au 9 avril 2021 par le décret numéro 489-2021 du 31 mars 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est en zone rouge, la présence du publique est interdite selon les normes gouvernementales en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

IL EST PROPOSÉ par David Estall et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence en utilisant l'audio;

ET

QUE la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles procède à l'enregistrement audio pour la diffusion de la présente séance du conseil municipal.

2021-04-74

3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2021 avec les documents de l'assemblée par courrier électronique ;

IL EST PROPOSÉ par Claude Pariseau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2021 soit approuvé tel que rédigé.

2021-04-75

4. Approbation des comptes

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des comptes à payer par la directrice générale et secrétaire-trésorière au montant total de 79 090,93 \$;

CONSIDÉRANT QU'un membre du conseil à vérifier les paiements;

IL EST PROPOSÉ par Michel Roch et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil approuve et entérine le paiement des comptes suivants :

Type	Période	Total
Chèques numéro 13 736 à 13 752 et 13 761 à 13 764 <i>Chèques annulés numéro 13 753 à 13 760</i>	Des mois de mars 2021 et avril 2021	41 275,21 \$
Paiement par internet et retraits directs	Du mois de mars 2021	22 480,41 \$
Paiement des salaires	Du mois de mars 2021	15 335,31 \$
Total		79 090,93 \$

Dépôt

5. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil, qui en accuse réception, l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2021.

2021-04-76

6. Dépôt de l'extrait du registre public des déclarations des dons et autres avantages faites par un membre du conseil pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites, par un ou des membres du conseil, en vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, c.E-15.1.0.1) ;

CONSIDÉRANT QU'aucune déclaration n'a été reçue d'un élu lors de l'année 2020 ;

IL EST PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles accepte le dépôt de l'extrait du registre public des déclarations des dons et autres avantages tel que présenté ci-dessous :

Registre public des déclarations de dons et autres avantages – année 2020			
Date	Dons / avantages	Montant	Nom de l'élu
Aucun don ou avantage déclaré pour l'année 2020			

2021-04-77

7. Dépôt des états financiers 2020 et du rapport du vérificateur externe

CONSIDÉRANT le dépôt en date du 8 avril 2021 des états financiers et du rapport du vérificateur externe préparés par la firme Amyot Gélinas S.E.N.C.L.;

CONSIDÉRANT QUE le présent dépôt a été précédé d'un avis public conformément à l'alinéa 2 de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* ;

IL EST PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles accepte le dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2020.

2021-04-78

8. Affectation de surplus

CONSIDÉRANT QUE le surplus disponible au 31 décembre 2020 est de 330 959,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE le surplus a déjà été utilisé depuis le début de l'année;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'utiliser le surplus pour certains autres besoins;

IL EST PROPOSÉ par David Estall et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles affecte le surplus aux postes budgétaires identifiés dans le tableau ci-dessous :

Poste budgétaire	Montant affecté
02 19000 413 – Comptabilité & Vérification	8 000,00 \$
02 22000 953 – Ententes incendie	10 000,00 \$
02 13000 414 – Administration informatique	4 000,00 \$
02 61000 517 – Ameublement et équipements	2 000,00 \$
02 13000 410 – Honoraires professionnels	10 000,00 \$
02 16010 419 - Expertise	2 000,00 \$
02 19000 320 – Frais de poste et transport	2 000,00 \$

2021-04-79

9. Contribution financière à l'Association des Amis du lac pour leur projet intitulé Évaluation des tendances écologiques / biologiques pour le Lac-des-Seize-Îles

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Amis du lac a présenté un projet intitulé Évaluation des tendances écologiques / biologiques pour le Lac-des-Seize-Îles;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste notamment à la réalisation de diverses analyses relativement à la santé du lac;

CONSIDÉRANT la création du Fonds du lac pour permettre les projets pour entretenir ou améliorer la santé du Lac des Seize Îles;

CONSIDÉRANT QUE ce Fonds comporte une somme de 16 765 \$ au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'Association demande une participation financière de la Municipalité pour la réalisation de leur projet pour un montant de 7 945,00 \$;

IL EST PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles accepte de participer au projet en contribuant financièrement pour la moitié des coûts prévus, soit pour la somme maximale de 3 973,00 \$ qui sera remise à l'Association des Amis du lac pour la poursuite de leurs actions pour leur projet d'Évaluation des tendances écologiques / biologiques pour le Lac-des-Seize-Îles;

QUE la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles demande aux Amis du lac de fournir une reddition de compte avant le 31 décembre 2021;

ET

QUE cette participation financière au projet soit affectée au Fonds du lac pour la somme totale de 3 973,00 \$.

2021-04-80

10. Autorisation de paiement de la facture de l'Association des Amis du lac pour le rapport écologique « Mini Biofilia »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a confirmé en 2020 à l'Association des Amis du lac sa participation à une étude pour obtenir un rapport écologique pour le lac, soit un « Mini Biofilia »;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité devait contribuer pour la moitié des coûts de cette étude jusqu'à concurrence de 5 000 \$;

CONSIDÉRANT la facture reçue par l'Association des Amis du lac par Anne Létourneau B.Sc. Consultant Inc. au montant de 7 972,19 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la facture de l'Association des Amis du lac pour la partie qu'elle doit assumer au montant de 3 986,10 \$

IL EST PROPOSÉ par David Estall et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles effectue le paiement de la facture du montant de 3 986,10 \$ à l'Association des Amis du lac pour l'étude réalisée pendant l'année 2020;

ET

QUE le paiement du montant de 3 986,19 \$ soit affecté au Fonds du lac.

2021-04-81

11. Autorisation pour le dépôt d'une demande d'aide financière au FRR – Volet 2

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles désire réaliser un projet pour l'aménagement d'une salle d'exposition et pour l'achat d'équipement de mise en forme communautaire;

CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessite un investissement total estimé 70 000,00 \$;

CONSIDÉRANT l'engagement financier de l'organisme au projet pour un montant maximal de 35 005,00 \$;

CONSIDÉRANT l'engagement de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles dans ce projet et sa volonté de se prévaloir d'une aide financière issue du Fonds régions et ruralité (FRR) de la MRC des Pays-d'en-Haut pour un montant maximum de 35 000,00 \$;

IL EST PROPOSÉ par Claude Pariseau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles adresse une demande de subvention auprès de la MRC des Pays-d'en-Haut afin d'obtenir une somme maximale de 35 000,00 \$ à même le Fonds régions et ruralité de la MRC des Pays-d'en-Haut, aux fins de la réalisation dudit projet;

ET

QUE l'engagement financier maximal de 35 000,00 \$ provenant de la Municipalité soit affecté au surplus.

2021-04-82

12. Approbation de la reddition de compte dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration - dossier #00027504-1

CONSIDÉRANT la fin des travaux prévus dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet Projets particuliers d'amélioration;

CONSIDÉRANT QU'une reddition de compte partielle a déjà été déposée;

CONSIDÉRANT QU'une reddition de compte doit être déposée pour la partie restante;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte actuelle totalise des dépenses au montant de 11 028,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut recevoir le dernier débours de 6 000,00 \$ dans le cadre de cette aide financière;

IL EST PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles accepte le dépôt de la reddition de compte présenté dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet – Projets particulier d'amélioration pour un montant de dépenses totalisant 11 028,00 \$;

ET

QUE la directrice générale soit autorisée à signer et déposer tous les documents nécessaires.

2021-04-83

13. Autorisation d'achat du logiciel antivirus pour le serveur

CONSIDÉRANT l'importance de prévoir une protection accrue de nos équipements informatiques;

IL EST PROPOSÉ par David Estall et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles autorise l'achat d'un logiciel antivirus pour notre serveur pour une période de 3 ans au montant de 120,00 \$.

2021-04-84

14. Assurances - ajout de la protection Cyber risques

CONSIDÉRANT l'importance de protéger la Municipalité contre le Cyber risques;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par David Estall et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles souscrive à l'assurance Cyber risques proposé par sa compagnie d'assurances La Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) en choisissant l'option B au coût de 1 000,00 \$;

QUE cette assurance soit ajoutée pour les années futures;

ET

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents nécessaires pour souscrire à cette assurance complémentaire.

Dépôt

15. Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil, qui en accuse réception, le rapport du Service d'urbanisme pour le mois de mars 2021.

2021-04-85

16. Dérogation mineure pour la propriété située au 35, rue Larose

CONSIDÉRANT le dépôt de la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 35, chemin Larose;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation en vigueur permet un bâtiment de 2 étages dans la zone concernée et que le bâtiment possède déjà 2 étages aménagés;

CONSIDÉRANT QUE l'angle des pentes de toit seraient augmenté pour des raisons de sécurité en cas d'accumulation de neige;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur de bâtiment maximale permise actuellement prévue à la grille des usages du Règlement de zonage 2019-103 est de 8 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation actuelle permettrait une hauteur maximale de 9,5 mètres;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU d'accepter la dérogation mineure afin de permettre une hauteur maximale de 9.5 mètres au bâtiment;

CONSIDÉRANT la consultation lors de la présente séance où les citoyens participent par Zoom à la présente séance du conseil;

IL EST PROPOSÉ par David Estall et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles accepte la dérogation mineure afin de permettre une hauteur maximale de 9.5 mètres au bâtiment pour la propriété située au 35 rue Larose.

2021-04-86

17. Demande au MTQ pour des aménagements sécuritaires sur la 364

CONSIDÉRANT QUE la Route 364 traverse le cœur du village à la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles;

CONSIDÉRANT QUE cette route est sous la juridiction du MTQ;

CONSIDÉRANT les problèmes de vitesse et de bruit majeurs;

CONSIDÉRANT QUE la Route 364 est souvent traversée par les utilisateurs du Corridor aérobique ainsi que par des personnes qui souhaitent se rendre au parc-plage, aux quais et au magasin général;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite assurer une sécurité accrue et un respect des différents usagers;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut travailler, conjointement avec le MTQ et la MRC des Pays-d'en-Haut, pour rendre le secteur sécuritaire pour les différents utilisateurs;

IL EST PROPOSÉ par Michel Roch et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles demande la collaboration active du MTQ et de la MRC des Pays-d'en-Haut pour mettre en place des solutions afin d'augmenter la sécurité sur la Route 364 et la réduction du bruit.

2021-04-87

18. Démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière

IL EST PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles prenne acte du dépôt de la démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2021-04-88

19. Nomination de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction générale;

IL EST PROPOSÉ par David Estall et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles autorise le maire à signer le contrat de travail avec madame Sophie Bélanger pour assurer l'intérim au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière, le tout, selon les modalités convenues entre les parties;

ET

QUE la date d'embauche soit rétroactive au 12 avril 2021.

2021-04-89

20. Offre d'emplois étudiants

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière au Programme d'emploi d'été Canada

CONSIDÉRANT QU'une réponse doit être obtenue au début avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est toujours en attente d'une réponse à sa demande;

CONSIDÉRANT QUE l'entrée en poste devrait être au 31 mai 2021;

CONSIDÉRANT les délais pour procéder au recrutement;

IL EST PROPOSÉ par David Estall et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles autorise la directrice générale à afficher les offres d'emploi étudiant pour l'été 2021.

2021-04-90

21. Autorisation de signature du Protocole d'entente relative à l'octroi d'une aide financière à la Coopérative de solidarité des 4 Pôles pour l'année 2021 – Opération de la navette

CONSIDÉRANT QUE l'entente a pour objet d'établir les conditions et les modalités de l'octroi de l'aide financière dans le cadre de l'opération de la navette fluviale sur le Lac-des-Seize Îles du mois de juin au mois d'octobre 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de la navette a été intégré au plan des mesures d'urgence de la Municipalité et que la Coopérative s'est engagée à la rendre disponible pour les appels d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'un addenda sera proposé pour inclure l'utilisation et la disponibilité de la navette lors des appels d'urgence;

IL EST PROPOSÉ par David Estall et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles ratifie la signature de l'entente par le maire en date du 8 avril 2021;

ET

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles autorise le maire à signer l'addenda pour inclure l'utilisation et la disponibilité de la navette lors des appels d'urgence.

2021-04-91

22. Renouvellement des licences d'antivirus

CONSIDÉRANT l'expiration des 8 licences d'antivirus en date du 24 avril 2021;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler les 8 licences pour une période de 3 ans;

IL EST PROPOSÉ par David Estall et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles autorise le renouvellement des 8 licences d'antivirus pour une période de 3 ans au montant de 1 230,00 \$ plus les taxes applicables.

2021-04-92

23. Proposition de services pour l'arrachage de myriophylle à épi dans la Baie Hammond au Lac-des-Seize-Îles

CONSIDÉRANT l'offre de services déposé par monsieur Jean-Louis Courteau en date 13 avril 2021;

IL EST PROPOSÉ par David Estall et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles autorise l'octroi du mandat à monsieur Jean-Louis Courteau pour les travaux dans la Baie Hammond pour l'été 2021;

ET

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles prévoit un montant maximal de 10 000,00 \$ provenant du surplus pour la réalisation de ce projet.

24. Affaires nouvelles

Madame France Robillard Pariseau annonce l'octroi d'une aide financière à Arts et culture au montant de 4 500,00 \$ provenant du Fonds culture et patrimoine de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Le maire informe les citoyens que la MRC des Pays-d'en-Haut devrait voter un nom pour le Complexe sportif et que l'annonce devrait suivre sous peu.

25. Documents déposés

Aucun document déposé.

26. Période de questions

Le conseil répond aux questions du public.

2021-04-93

27. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé ;

IL EST PROPOSÉ par David Estall et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la séance soit levée, il est 20h51.

Deux (2) personnes ont assistés à la séance par Zoom.

CERTIFICAT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée, madame Katia Morin, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

René Pelletier
Maire

Katia Morin
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je soussigné, René Pelletier, maire de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par loi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

René Pelletier
Maire

